

FFP

SOCIÉTÉ FONCIÈRE,
FINANCIÈRE ET DE PARTICIPATIONS - FFP

DECLARATION DU NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE

En application de l'article L. 233-8 II du code de commerce et des articles 221-1 et 223-16 du règlement général de l'AMF

(ANNULE ET REMPLACE LA DECLARATION PRECEDENTE)

- **Société déclarante :**

- * Dénomination sociale : **Société Foncière, Financière et de Participations -FFP**
- * Adresse du siège social : 75 Avenue de la Grande Armée – 75116 Paris
- * Marché Réglementé (Eurolist) : Compartiment A

- **Nombre d'actions et de droits de vote :**

	5 Novembre 2008	4 Décembre 2008
Nombre total d'actions	25 408 000	25 408 000
Nombre total brut des droits de vote	45 644 942	45 645 002
Nombre total net des droits de vote (1)	45 393 615	45 393 675

(1) Total net = nombre total des droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, le nombre total brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote).

- **Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux**

Déclaration si dépassement de plus de 2 % du capital ou des droits de vote de la société et chaque fois qu'un seuil de 1 % ou un multiple de ce pourcentage est franchi, à la hausse ou à la baisse.

Paris, le 4 Décembre 2008

Thierry Mabillet de Poncheville
Secrétaire Général